

PRIX
DE
GRAVURE
«MICHEL CIRY»
2006

REGLEMENT

REGLEMENT DU CONCOURS

ADMISSION :

Le concours de gravure est organisé par l'Association « Les Amis de Michel Ciry ». Il est doté du prix « Michel Ciry » et ouvert aux graveurs amateurs et professionnels résidant en France ou à l'étranger.

Chaque artiste participant au concours doit renvoyer un bulletin d'inscription par œuvre (ci-joint)

avant le 31 octobre 2006.

Les candidats doivent envoyer au minimum 3 gravures représentatives (eaux-fortes, burins ou bois) n'ayant jamais été primées à d'autres concours.

EXPEDITION :

Les œuvres devront être envoyées à

**Association "Les amis de Michel Ciry" □□
Chez M. Philippe de BERNE LAGARDE □□
Chemin du Pont du Mesnil
91570 BIEVRES**

Avant le 31 octobre 2006.

Devront être joints à l'envoi des œuvres, les frais de réexpédition. A défaut, les œuvres resteront propriété de l'association organisatrice ainsi que l'œuvre ayant obtenu le prix.

JURY :

Le jury est composé de Michel Ciry, président, de deux représentants de l'Association « Les Amis de Michel Ciry » et de deux personnalités qualifiées, choisies conjointement par l'artiste et l'Association, pour leurs compétences en arts graphiques.

En cas d'égalité des voix, celle du président est prépondérante.

Les décisions du jury sont sans appel.

PRIX :

Le prix « Michel Ciry » est doté d'une somme de **1.000 €** qui sera remise au lauréat ou à son représentant dûment mandaté par ses soins.

Les participants autorisent les organisateurs à photographier les œuvres récompensées et, le cas échéant, à en exploiter l'image.

RESPONSABILITE :

La responsabilité de l'Association ne saurait être engagée en cas de perte, de vol ou de détérioration des œuvres confiées à l'Association, pour quelque motif que ce soit.

Réunion du jury : 18 novembre 2006

Remise du prix : 2 décembre 2006

BULLETIN D'INSCRIPTION :

Mme, M. :.....

Adresse :.....

Code postal :.....

Ville :.....

Tél :

Fax :

Descriptif de l'œuvre (dimensions, thème, technique employée...) :

.....
.....
.....

Le bulletin est à faire parvenir à

Association "Les amis de Michel Ciry"

Chez M. Philippe de BERNE LAGARDE

Chemin du Pont du Mesnil 91570 BIEVRES

avant le 31 octobre 2006.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepte toutes les dispositions.

Fait à, le

Signature :

Information sur notre site Internet : **www.michel-ciry.com**